



ITM LOGISTIQUE

ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**REUNION DU CCE SUR LE PLAN DE SAUVEGARDE DE
L'EMPLOI DU 30 OCTOBRE 2012
La CGT VOUS INFORME**

Tréville, le 2 novembre 2012

Le CCE a ouvert la suite de la réunion présentée par la direction comme la 2^{ème} réunion sur le Plan de Transformation Logistique et ses conséquences sociales. La direction a refusé au CCE une information correcte alors que plusieurs centaines de salariés vont être licenciés. Le CCE a voté à l'unanimité (-1 abstention) des membres présents, une résolution (voire affichage) demandant à la direction de revoir sa copie et de recommencer entièrement son plan **car d'énormes lacunes ont été mises en évidence.**

Pour seule réponse, la direction s'est contentée d'essayer de couper le CCE de ses fonds de fonctionnement en menaçant de traîner au tribunal tous les trésoriers de CE qui n'auraient pas respecté les règles (quelles règles ?) pour le versement de leur participation aux frais d'avocat du CCE ! Est-il admissible qu'un CCE de 8500 salariés ait moins de moyens qu'un CE de 51 salariés qui bénéficie de son budget de fonctionnement là où la loi ne prévoit rien pour un CCE? Mais comment une direction peut passer outre la demande du CCE alors qu'elle n'a à aucun moment présenté les effectifs CDI réellement impactés ? Veut-elle faire partir les anciens salariés pour réembaucher des jeunes "productif" au SMIC sur les nouvelles bases? Dans sa 1^{ère} version, elle a oublié les salariés des ERT travaillant sur les bases transférées, les salariés impactés par la prépa vocale, et à cette réunion, l'expert a démontré que la direction a encore caché des impactés : les salariés ITM-LAI des bases prestées de Lisses et Miramas (soit 33 personnes fin décembre 2011) et les DE des bases transférées. Y a-t-il encore des oubliés ? Comment la direction peut renvoyer le sort des chauffeurs de Grand Fougeray à une négociation début 2013, une fois l'avis du CCE donné ?

Les experts doivent présenter leur rapport sur la prépa vocale et sur la mécanisation le 15 novembre : quand les CE auront-ils ce rapport alors qu'ils sont convoqués entre le 5 et le 9 ? Si la direction considère que la 2^{ème} réunion est terminée : quand le rapport économique finalisé de Sécafi pourra-t-il être présenté au CCE ? Quand va-t-elle répondre aux questions du CCE?... La DIRECCTE (inspection du travail) va bien devoir se positionner sur **ces faits gravissimes.** La direction est en faute sur toute la ligne et le CCE ne pourrait pas faire valoir ses droits ?

Suite au semblant de négociation du 25 et au CCE du 30 octobre, la direction a concédé quelques minuscules avancées dans les mesures d'accompagnement et a clairement annoncé en CCE, qu'il n'y aurait plus de négociation et qu'elle n'irait pas plus loin. Est-il normal de laisser sur le bord de la route des salariés dont la base s'éloigne de 20 Kms sans une aide digne de ce nom? Certains n'ont même pas le permis de conduire : Sont-ils condamnés à la démission ? **Il est absolument scandaleux qu'une entreprise comme la nôtre, qui annonce dans la presse une progression de 7 %,** là où la France stagne à environ 0 %, refuse d'accorder plus que 12 mois de salaire dans le meilleur des cas aux salariés de plus de 50 ans et 30 ans d'ancienneté et que 5.5 mois aux salariés de 10 à 14 ans ? Que feront un an après, les salariés transférés à plus de 30 Kms qui n'auront plus de frais kilométriques ? Que feront les Ex salariés d'Intermarché quand ils auront épuisé leurs droits ASSEDIC ? Intermarché supportera-t-il la douleur de ses familles par le seul fait de décisions capitalistiques, visant seulement à enrichir les Mousquetaires aux dépens de ceux qui la font vivre ? Quelle belle reconnaissance du travail fait par les salariés d'Intermarché !

Il n'est de richesses que d'hommes, clament les Mousquetaires. Un constat : nous ne sommes pas des Hommes pour eux, seuls les adhérents en sont. Va-t-on accepter de les laisser mettre des milliers de salariés dans la misère et au Pôle Emploi pour qu'ils continuent de rouler en grosses cylindrées ?

Une seule solution aujourd'hui : l'action syndicale !

